



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E57217

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2026

ÉDITÉ LE

25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/07/1979

Forme juridique : SARL

Capital : 21 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 316464460

Siret : 316 464 460 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 81 00143

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 64172388

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 64172388

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : ROSSET SARL

Sigle : ROSSET

389 RUE HENRI GRUAZ
73400 UGINE

Téléphone : 04 79 37 32 37

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.rosset-ugine.fr/>

E-mail : contact@rosset-ugine.fr

Responsabilité légale :

CHABERT HERVE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / MOLIN PHILIPPE
GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/09/2026
5223 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²	03/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/11/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/09/2026
o Chaudière bois	20/05/2022
o Poêle ou insert bois	20/05/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	23/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/01/2023
o Ventilation mécanique	17/09/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.